

**FLEXTILE LTD**  
**FICHE SIGNALÉTIQUE**

**CIMENT-COLLE HYDRAULIQUE À PRISE RAPIDE 58XT (POUDRE)**

NOM DU FABRICANT:

FLEXTILE LTD.

ONTARIO

QUEBEC

BRITISH COLUMBIA

121-30th Street,

555, Rue Locke

2829 Lake City Way

Etobicoke, ON.

Ville St. Laurent, QC

Burnaby, BC

M8W 3C1

H4T 1X7

V5A 2Z6

Tel: (416) 255-1111

Tel: (514) 345-6666

Tel: (644) 420-4914

FAX: (416) 255-1729

FAX: (514) 345-8825

FAX: (604) 420-0936

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE

APPELER CANUTEC (613) 996-6666

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT...

CIMENT-COLLE HYDRAULIQUE À PRISE RAPIDE 58XT (POUDRE)

CLASSIFICATION DU SIDMUT....

PRODUIT NON-CONTROLÉ

INGRÉDIENTS DANGEREUX

NOM CHIMIQUE	CONCENTRATION	NUMERO CAS	OSHA (PEL)	ACGIH (TLV-TWA)
CIMENT PORTLAND	5-10%	65997-15-1	15mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup>
CIMENT FONDU	20-40%	65997-16-2	15mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup>
SABLE DE SILIQUE	40-70%	14808-60-7	10mg/m <sup>3</sup>	0.1mg/m <sup>3</sup>

Ce produit contient des produits chimiques connus à l'état de la Californie pour causer le cancer, des défauts de naissance ou d'autre toxicité reproductrice.

Tous les ingrédients sont listés aux États Unis sous l'inventaire du TSCA, et, au Canada, dans la liste DSL

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE.....	POUDRE		
ODEUR ET APPARENCE.....	POUDRE ROSE GRISÂTRE, ODEUR DE CIMENT.		
SEUIL DE L'ODEUR.....	N/D	DENSITÉ.....	1.2 - 1.6
TENSION DE VAPEUR.....	N/D	DENSITÉ DE LA VAPEUR.....	N/D
TAUX D'ÉVAPORATION.....	N/D	POINT D'ÉBULLITION.....	N/D
POINT DE CONGÉLATION.....	N/D	pH.....	12 (APPROX)
COV CALCULÉ	0 gm/L		

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

CONDITION D'INFLAMMABILITÉ.....	STABLE
MOYENS D'EXTINCTION.....	LE PRODUIT NE BRÛLERA PAS TANT QUE LA TENEUR EN EAU NE SERA ENTièrement ÉVAPORÉE. EAU PULVÉRISÉE, DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE OU MOUSSE.
POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION...>150 DEG C	
SEUIL MAXIMALE D'INFLAMMABILITÉ.....	N/D
SEUIL MINIMALE D'INFLAMMABILITÉ.....	N/D
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION.....	>150 DEG C
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ.....	NON INFLAMMABLE
DANGERS INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION	CERTAINS PRODUITS ISSUS DE LA DÉCOMPOSITION PEUVENT ÊTRE NOCIFS
RÈGLES À OBSERVER DANS LA LUTTE CONTRE LES FEUX SPÉCIAUX.....	
	PORTER LES ACCESSOIRES ET LES VÊTEMENTS STANDARD DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE, INCLUANT UN APPAREIL RESPIRATOIRE.

Réactivité

CONDITIONS D'INSTABILITÉ CHIMIQUE.....	STABLE
INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS.	OXYDANTS FORTS, ACIDES FORTS ET BASES FORTES
CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ.....	N/D
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX....	MONOXYDE ET DIOXYDE DE CARBONE, OXYDES D'AZOTE ET AUTRES COMPOSÉS ORGANIQUES NON IDENTIFIÉS
POLYMÉRISATION	NE SE PRODUIRA PAS
	CONDITION À ÉVITER AUCUNE CONNUE

---

## PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

---

MODES D'ABSORPTION DURANT USAGE NORMAL    INHALATION: OUI    LA PEAU: OUI    INGESTION: OUI  
EFFECTS D'EXPOSITION AIGUE AU PRODUIT:

LE CIMENT (SECHE ET HUMIDE) PEUT SECHER LA PEAU, PEUT CAUSER DES BRULURES ALKALIS, IRRITER  
LES YEUX ET LA VOIE RESPIRATOIRE. INGESTION PEUT CAUSER L'IRRITATION DE LA GORGE.

EFFECTS D'EXPOSITION CHRONIQUES AU PRODUIT:

LA POUSSIERE DU CIMENT PEUT CAUSER L'INFLAMMATION DU TISSUE A L'INTERIEUR DU NEZ ET A LA CORNEE DE  
L'OEUIL. PEUT CAUSER UNE DERMATITE AUX PERSONNES HYPER-SENSIBLE.

CARCÉROGÉNICITÉ:    NTP - OUI    IARC - OUI    OSHA – OUI

---

## MESURES PRÉVENTIVES

---

ÉQUIPEMENT PERSONNEL DE PROTECTION:

UTILISER UN FILTRE À POUSSIERE (HOMOLOGUE OSHA) PENDANT LE BRASSAGE. METTRE UNE VENTILATION  
LOCALE. PORTER DES GANTS EN CAOUTCHOUC ET IMPERMÉABLES. PORTER UNE VISIÈRE OU LUNETTES DE  
PROTECTION AVEC ÉCRANS LATÉRAUX.

VENTILATION:

METTRE UNE VENTILATION LOCALE.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT:

RAMASSER LES SOLIDES. ÉVITER L'ACCUMULATION DES POUSSIÈRES. ESSUYER AVEC UNE VADROUILLE OU  
ABSORBER AVEC UNE MATIÈRE INERTE. ENLEVER EN GRATTANT ET METTRE À LA POUBELLE.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS.....    DISPOSER SELON LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET  
FÉDÉRAUX.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT POUR LA MANUTENTION:

PORTER UNE VISIÈRE OU LUNETTES DE PROTECTION AVEC ÉCRANS LATÉRAUX. ÉVITER CONTACT PROLONGÉ OU  
RÉPÉTÉ AVEC LA PEAU. ÉVITER D'INHALER LES POUSSIÈRES.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE....    CONSERVER DANS UN ENDROIT SEC.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE

D'EXPÉDITION...    NON REGLEMENTÉ

---

## PREMIERS SOINS

---

PREMIERS SOINS PARTICULIERS A ADMINISTRER..

LAVER LA PEAU CONTAMINÉE AVEC DU SAVON ET DE L'EAU. RINCER LES YEUX AVEC BEAUCOUP D'EAU ET VOIR UN  
MEDECIN. SI INCOMMODE PAR LES POUSSIÈRES, AMENER DANS UN ENDROIT AÈRE. SI L'IRRITATION PERSISTE,  
CONSULTER UN MEDECIN. EN CAS D'INGESTION, NE PAS FAIRE VOMIR, VOIR UN MEDECIN IMMÉDIATEMENT.

---

## RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

---

PRÉPARÉE PAR.....	CHIMISTE SPÉCIALISTE EN ADHÉSIF
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.....	(416) 255-1111
DATE DE LA PRÉPARATION.....	5 Avril 2011

Flextile Ltée n'assumera aucune responsabilité pour tort, préjudice ou dommage causée à l'acheteur ou à une tierce personne par ce produit si les mesures raisonnables de sécurité énoncées dans la fiche signalétique n'ont pas été suivies correctement. De plus, Flextile Ltée n'assumera aucune responsabilité pour tort, préjudice ou dommage causés à l'acheteur (ou à une tierce personne) si ce produit a été utilisé de façon anormale et dangereuse même si des mesures de sécurité raisonnables ont été suivies pendant l'utilisation. Finalement l'acheteur assume les risques pouvant résulter suite à des usages différents qu'il fait de ce produit.

..... Flextile Ltée.

N/D = NON DETERMINÉ